

ACHETER UN LOGEMENT CONVENTIONNÉ

S'INFORMER, C'EST BIEN ACHETER



Acteur majeur de l'habitat, filiale de la Caisse des Dépôts, CDC Habitat gère plus de 554 000 logements sur l'ensemble du territoire. Le Groupe s'attache à apporter à tous des solutions d'habitat adaptées à tous les besoins tout au long de la vie. Elles couvrent l'ensemble de l'offre immobilière résidentielle : logements sociaux ou très sociaux, logements intermédiaires et abordables, résidences étudiants, jeunes actifs, seniors ou intergénérationnelles, accession sociale à la propriété, libre et à prix maîtrisé.

LES AVANTAGES D'UN ACHAT AVEC CDC HABITAT

La propriété, un projet accessible à tous !



Des prix de vente
justes partout
en France.



Un parcours simplifié et
digitalisé grâce à une
plateforme entièrement
sécurisée :

Mon Espace Accession.



Un dépôt de garantie
adapté à la signature
de la promesse de vente.



Un accompagnement
personnalisé jusqu'à la
signature de l'acte
notarié.

LES ÉTAPES POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE

Un parcours d'achat simple et transparent



Préparer votre projet

Définissez vos critères de recherche dont votre budget.

Si besoin, calculez votre capacité d'emprunt et **réalisez une simulation de prêt bancaire** auprès de votre banque ou de notre partenaire le CSF.

Visiter et faire l'offre d'achat

Visitez des biens. Après la visite, **confirmez votre intention d'achat par e-mail** à votre conseiller CDC Habitat.

Pour être accepté, votre e-mail d'offre d'achat doit impérativement préciser toutes les informations suivantes :

- La référence (UGXXXX)
- La typologie
- L'adresse
- Le prix

Elle doit impérativement **être réceptionnée avant la date limite de dépôt** des offres indiquée dans la publicité légale.

Constituer votre dossier

Accédez à la plateforme sécurisée **Mon Espace Accession** grâce au lien envoyé par mail par votre conseiller CDC Habitat.

Complétez votre dossier en ligne.

La commission d'attribution

Tous les dossiers complets déposés sur Mon Espace Accession sont étudiés par la commission d'attribution. Elle se tient à **la fin de la publicité légale**.

L'attribution du bien se fait selon les rangs de priorité définis par la loi ELAN (voir encadré).

La date réception de l'offre départage les dossiers complets de même rang.

Votre promesse de vente

Le bien vous est attribué. Recevez par mail la promesse de vente rédigée par CDC Habitat pour signature électronique.

Une fois la promesse signée par les deux parties (Vous et CDC Habitat), **déposez votre demande de prêt immobilier auprès de d'un organisme financier.**

La signature de l'acte

Dès réception de l'offre de prêt, contactez CDC Habitat afin d'**organiser le rendez-vous chez le notaire pour la signature** de l'acte authentique et la remise des clés.

Bon emménagement, vous êtes propriétaires !

Modèle d'e-mail

de : nom.prenom@fournisseur.com
envoyé : jour mois année
à : prenom.nom@cdc-habitat.fr
objet : offre d'achat NOM Prénom

Suite à ma visite du DATE, je souhaite confirmer une offre d'achat sur le logement TYPOLOGIE, lot X de XXm², situé au XX, rue NOM à VILLE (CODE POSTAL) et ses annexes n°X(DESRIPTIF: parking, cave,...) au prix de XXX XXX € (PRÉCISER "annexe(s) inclus" ou le prix des annexes.). La référence du logement est UG XXXXXX.

Je suis M. NOM Prénom, vous pouvez me joindre au 06 XX XX XX XX

Cordialement,

LES RANGS DE PRIORITÉS POUR L'ACHAT DE LOGEMENTS CONVENTIONNÉS : (DÉFINIS PAR LA LOI ELAN)

- **Rang 1** : les locataires ou gardiens de tous les bailleurs sociaux ayant du patrimoine dans le département, sous conditions de plafond de ressources (barème PLI + 11%)
- **Rang 2** : Autres personnes physiques sous conditions de plafond de ressources (barème PLI + 11%)
- **Rang 3** : les collectivités territoriales ou groupement de collectivités territoriales
- **Rang 4** : les autres personnes physiques
- **Rang 5** : les personnes morales de droit privé pour les logements PLS de 15 ans et +

LE CSF, NOTRE PARTENAIRE FINANCIER

Notre partenaire financier CRESERFI, société de financement du CSF est à votre écoute pour établir la simulation bancaire à joindre à votre dossier de candidature. Ce partenariat vous donne accès à des offres exceptionnelles. Pour en bénéficier, prenez rendez-vous en agence ou en visio en scannant ce QR Code. Vous pouvez également demander les coordonnées de l'agence et du conseiller le plus proche à votre conseiller CDC Habitat lors de vos échanges pour préparer votre visite.



LE NOTAIRE

- **Accompagne et conseille** : il vous guide et a un rôle crucial. Avant la signature, vous pourrez lui soumettre d'éventuelles observations.
- **Porteur de responsabilités clés** : Il est responsable de la rédaction, de l'enregistrement, de la conservation et de l'authentification des documents liés à l'acquisition.
- **Garant de fiabilité** : Il vérifie et certifie scrupuleusement toutes les informations mentionnées dans les actes, sécurisant votre transaction.

Son coût :

Lors d'un achat, il est essentiel de s'acquitter des « frais de notaire ». Il englobe la rétribution du notaire ainsi que les taxes collectées pour le compte du département, de la commune et de l'état. Le notaire pourra vous donner un estimatif de ces frais.

**TOUTES NOS OFFRES DE LOGEMENTS
DISPONIBLES À LA VENTE SUR
WWW.CDC-HABITAT.FR**

